



83340 FLASSANS-SUR-ISSOLE

Le 5 septembre 2024,

Objet : Reconquête agricole d'espaces boisés à potentiel agricole

Madame, Monsieur,

La Commune de **Flassans**, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Provence Verte, s'engage dans une politique volontariste de reconquête des terres agricoles. Les objectifs sont de:

- Remettre en culture des terrains autrefois cultivés ;
- Lutter contre l'enfrichement de ces parcelles ;
- Diversifier et développer les productions agricoles ;
- Pérenniser le caractère agricole de la commune.

Pour répondre à ces objectifs, la commune s'inscrit pleinement dans le projet du **Plan de Reconquête Agricole** :

Le « Plan de Reconquête Agricole » est initié par la Chambre d'Agriculture et la Préfecture du Var et dispose de financements de la part de l'Europe et de la Région Sud via la mesure 16.7.1 du FEADER.

Ce Plan vise à développer le potentiel de production pour répondre au besoin des filières agricoles locales et à valoriser l'agriculture dans sa multifonctionnalité en remobilisant les terrains où la forêt a crû. La déclinaison de ce projet passe par la reconquête de foncier inexploité depuis des années (foncier boisé mais disposant de potentialités agricoles) à destination de filières établies sur le territoire de la commune. C'est la SAFER PACA (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) qui sera l'artisan de l'animation foncière qui va être mise en place dans ce cadre.

Nous vous sollicitons aujourd'hui, car vos parcelles, dont les références figurent ci-après, font partie du foncier identifié dans le cadre du Plan de reconquête Agricole. Ces parcelles ne font, à priori, pas l'objet d'une exploitation agricole.

Parcelles identifiées :

B0162 - LES CONS RIS - FLASSANS-SUR-ISSOLE
B0491 - COLLE DU PUI - FLASSANS-SUR-ISSOLE
B0498 - COLLE DU PUI - FLASSANS-SUR-ISSOLE
B0499 - COLLE DU PUI - FLASSANS-SUR-ISSOLE
B0591 - COLLE DU PUI - FLASSANS-SUR-ISSOLE
B0926 - COLLE DU PUI - FLASSANS-SUR-ISSOLE

Afin de contribuer à la reconquête agricole locale, nous vous suggérons de prendre contact avec Monsieur **Erwan MAROLLEAU**, conseiller foncier de la SAFER PACA, qui est missionné pour vous renseigner, vous préciser le statut et l'occupation de vos parcelles, et vous accompagner dans une mise en valeur agricole.

Vous pouvez d'ores et déjà le solliciter :



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour la Chambre
d'Agriculture du Var
La Présidente
Sylvain AUDEMARD



Pour la Safer
Le Président
Patrice BRUN



Pour la Mairie de
Flassans/Issole
Le Maire
Jean-Louis PORTAL



Pour la Communauté de
communes Cœur du Var
Le président
Yannick SIMON

